

Requalification des 3 places et rénovation des réseaux

Après les esquisses, l'avant-projet se dessine

Le vaste chantier de requalification des places Verdun-Prêcheurs-Madeleine a démarré. En parallèle, les esquisses présentées il y a quelques mois continuent d'évoluer pour aboutir bientôt à l'avant-projet. Un document qui vise à préciser un certain nombre de détails d'aménagements.



© Atelier Garcia-Diaz / Visuel non contractuel

En parallèle des travaux, les architectes, les urbanistes et les paysagistes mobilisés sur la requalification des places Verdun-Prêcheurs-Madeleine travaillent de concert pour finaliser l'avant-projet. Cette étape fondamentale d'échange avec la Ville permettra de préciser et de détailler les aménagements prochainement réalisés sur les places. Le choix des revêtements de sol, l'éclairage et la mise en lumière, les essences des plantations ou encore le mobilier urbain... tout est passé en revue, en tenant compte des spécificités du lieu.

Rappelons que le quartier com-

porte de nombreuses boutiques, des terrasses, une activité judiciaire importante, qui seront ainsi valorisés. Mieux dessinées, les liaisons avec les rues les plus actives du site, notamment les rues Mignet, Marius-Reynaud, Portalis et Thiers, se fera plus naturellement. Les places et placettes du quartier renforceront leur identité, à la fois espaces de commerces, de rencontres, de flâneries et d'animations. Le marché gagnera en attractivité avec la réunion des espaces Verdun, Prêcheurs et Madeleine, auparavant déconnectés. Il pourra aussi cohabiter avec les terrasses, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

ZOOM

LE PARVIS DU PALAIS DE JUSTICE

- La monumentalité du palais Verdun imposait la création d'un socle sur mesure.
- Ce parvis est obtenu par le redressement de sa partie sud où des marches le soulèvent légèrement au-dessus de la rue Monclar. La façade principale est soulignée par la création de bandes structurantes ton sur ton.
- Ainsi dégagé, le parvis permet d'accueillir le marché et de développer l'organisation d'événements pouvant accueillir environ 1200 personnes.
- Sur les côtés du Palais, des places de stationnement pour les deux-roues seront insérées.

LE PARVIS DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE

- Dans la continuité du parvis Verdun, sur la place des Prêcheurs, le parvis de la Madeleine est identifié par la présence de l'obélisque, devant la rue Portalis.
- D'un côté il assoit la mise en valeur de la façade de l'église, de l'autre il reçoit l'alignement des platanes.
- Derrière la fontaine, au sol, un discret dessin réorienté recadre l'espace vers le parvis du palais de justice. Le revêtement des sols, identique à celui du parvis Verdun, unifie l'espace de la désormais plus grande place publique de la ville.
- Le parvis des Prêcheurs encadre élégamment l'installation du marché et permet le déroulement d'événements ou de cérémonies. Des bancs en pierre seront installés. Les kiosques, présents depuis longtemps, bénéficieront d'une rénovation.

De nouveaux réseaux

Pour assurer la pérennité des réseaux d'eaux et d'électricité, il est nécessaire de les rénover. A Aix-en-Provence, ce chantier était devenu inéluctable. La Mairie a donc souhaité profiter de cette opportunité pour repenser totalement l'ensemble de ce site historique. Sur le budget total de l'opération, environ 20 millions d'euros, plus de la moitié est consacrée à la rénovation des réseaux.

Antoine Garcia-Diaz, architecte urbaniste

« Nous engageons la vie de la cité pour 50 ans »

Dans le cadre d'un concours, l'équipe dont l'Atelier Antoine Garcia-Diaz de Montpellier est mandataire, a été choisie par la Mairie au mois de mars 2016, pour réaliser le projet de requalification des places de Verdun et des Prêcheurs. L'architecte urbaniste nous éclaire sur l'avant-projet sur lequel il travaille.

« L'avant-projet constitue une étape essentielle. Elle permet de préciser le projet de rénovation des Places de Verdun et des Prêcheurs sur de nombreux points, qui n'avaient été qu'ébauchés dans l'esquisse réalisée lors du concours. Cet avant-projet requiert un travail important de notre équipe mais aussi des services techniques de la Mairie, avec lesquels nous sommes en relation constante. Madame le Maire s'investit activement dans le projet, elle est présente aux comités de pilotage, n'hésitant pas à donner son avis et à faire des suggestions ».

Des équipements fonctionnels et durables

« Dans le cadre de l'avant-projet, nous avons notamment vérifié le fonctionnement du site, la pérennité des usages actuels dans le nouvel espace public dégagé du stationnement et défini les revêtements de sol et les équipements fonctionnels et de confort. Ceux-ci se doivent d'être esthétiques mais surtout pratiques et durables. Avant la confirmation définitive, nous réaliserons toute une série de tests. Nous serons ainsi certains d'avoir réalisé les bons choix. La décision de refaire totalement les sanitaires, afin de dégager les perspectives depuis le cœur de ville vers les bâtiments patrimoniaux, est désormais actée. Un énorme travail porte sur l'éclairage, qui se veut à la

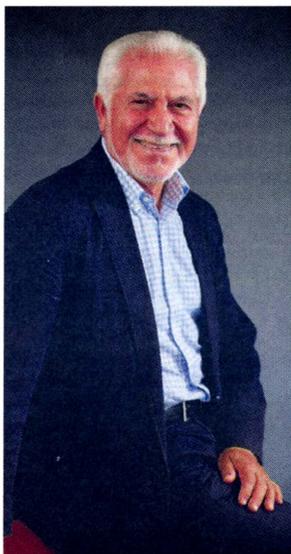


Photo DR

fois économique, fonctionnel et discret. Les façades des rues d'Aix-en-Provence recèlent de nombreux détails artistiques que nous allons mettre en lumière. Lors du concours, nous avons envisagé la préservation de tous les arbres présents. Malheureusement, certains se sont révélés malades et dangereux. Nous avons sélectionné les espèces végétales les plus adaptées au milieu urbain pour les remplacer ».

Prendre en compte le passé et le présent

« Dans le cadre de mon Atelier, j'ai eu la chance de réaliser de nombreux aménagements de

centre-ville, ces quinze dernières années, dans toute la France, notamment à Verdun, Arcachon, Epinal ou Maçon. J'aime ces projets car ils sont à la fois motivants et complexes. Nous devons tenir compte de toute l'histoire de la ville, des monuments historiques, des vestiges. C'est particulièrement vrai à Aix-en-Provence, ville dans laquelle les fouilles effectuées en parallèle du chantier ont permis de belles découvertes. Notre équipe intègre d'ailleurs un architecte spécialisé dans les monuments historiques. Si nous prenons en compte le passé, nous devons également être en phase avec la vie du quartier, les commerces, les habitudes de vie. Il est donc nécessaire de prendre en compte toutes ces problématiques, parfois contradictoires. À titre personnel, je connaissais bien Aix-en-Provence avant de démarrer ce projet mais j'ai le sentiment d'apprendre en permanence. Et je devrais continuer de le faire durant les prochaines années !

Ce chantier architectural d'envergure est structurant pour la ville d'Aix-en-Provence. Nous sommes pleinement conscients des enjeux. Il est important de rester humble car nous n'avons pas le droit à l'erreur. En concrétisant ce projet architectural, nous allons en effet engager la vie de la cité pour les 50 prochaines années. »

Place Verdun DEUX PLATANES DANGEREUX MIS EN SÉCURITÉ

Début décembre, plusieurs branches maîtresses de platanes situés place Verdun ont été coupées. C'est Pierre Aversenq, expert arboricole mandaté par la Ville sur le chantier des trois places qui a lancé l'alerte, indiquant que ces arbres présentaient des signes d'aggravation de leur état mécanique, du fait du développement de la maladie du phellin tacheté, un champignon lignivore (qui dévore le bois). Maryse Joissains Masini a décidé, en sa qualité de maire d'Aix, responsable de la sécurité dans sa commune, de faire procéder à la mise en sécurité de ces platanes, en les « purgeant » de leurs branches les plus dangereuses. Ces opérations, effectuées en présence de Maître Bernard Duplaa, huissier de justice ont montré qu'elle avait eu raison. À l'intérieur, des branches totalement creuses et du bois devenu spongieux (Retrouvez la vidéo sur aixenprovence.fr).



Au cœur de nombreuses branches, le phellin tacheté a entraîné une pourriture du bois, devenu spongieux et friable.

Des travaux organisés par tranches

La réfection des réseaux de la première tranche de travaux des places Verdun-Prêcheurs-Madeleine devrait se terminer à la fin du mois de février. Pourront ensuite y débiter les travaux de voirie couplés à ceux de réseaux sur la tranche suivante.

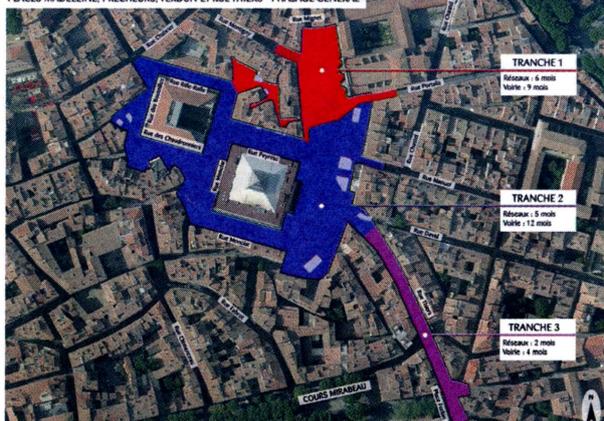


Photo Sophie Spitéri



Photo Sophie Spitéri

PLACES MADELEINE, PRECHEURS, VERDUN ET RUE THIERS - PHASAGE GENERAL



TRANCHE 1

Réseau : 6 mois

Voie : 9 mois

TRANCHE 2

Réseau : 5 mois

Voie : 12 mois

TRANCHE 3

Réseau : 2 mois

Voie : 4 mois

Ces chantiers conséquents ont été organisés par tranches précises, réfléchies et coordonnées. En fonction des possibilités de circulation pour les usagers et les véhicules de chantier, plusieurs secteurs font l'objet de travaux en même temps. Ceux de réfection des réseaux et de voirie vont se poursuivre pendant près de deux ans et demi.

Les travaux de réseau humide concernent les canalisations d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que les branchements y afférents. Les travaux de voirie concernent le réseau routier, les chaussées, les trottoirs, la signalisation.

DURÉE TOTALE DE LA TRANCHE 1 :

Réseau 6 mois de septembre 2016 à février 2017 inclus

Voie 9 mois de mars 2017 à novembre 2017 inclus.

LES DIFFÉRENTS SECTEURS :

Secteur 1 : « Le verrou » et la traversée vers le passage Rifle Rafle

C'est le point de départ du chantier. Les travaux ont consisté en la création d'un ouvrage de « déverrouillage » permettant le croisement des réseaux principaux d'eau pluviale et d'eau usées ainsi que la traversée vers le passage Rifle Rafle pour réaliser le renouvellement et l'optimisation des réseaux d'eau potable et d'eau usées.

Ces travaux qui ont duré un mois et demi sont achevés.



TRANCHÉES SECTEUR 2

Espace chantier



Secteur 2 : Le passage Rifle Rafle

Ces travaux portent sur le renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées sur 100 mètres linéaires ainsi que la mise en conformité de 30 branchements.

Ces travaux, en cours actuellement, doivent durer quatre mois.

TRANCHÉES SECTEUR 3

Espace chantier



Secteur 3 : Place des Prêcheurs et raccordement à la rue Mignet

Cette partie du chantier concerne la pose d'une canalisation d'eaux pluviales de diamètre 1,80 mètre en polyester renforcé de fibres de verre (PRV), ainsi que le renouvellement dans la même tranchée des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Les canalisations seront posées sur 75 mètres linéaires.

Ces travaux, en cours actuellement, doivent durer quatre mois.

FOCUS

Durant le chantier, on roule toujours

- La circulation est maintenue pendant le chantier. Lorsqu'une voie est temporairement fermée pour des travaux, comme par exemple la rue Portalis, des déviations sont mises en œuvre afin d'assurer l'accès des riverains et des livraisons.

Places Madeleine-Prêcheurs-Verdun

5

Secteur 4 : La rue Portalis y compris le croisement avec la rue Chastel

Cette partie du chantier porte sur le remplacement de la galerie existante d'eaux usées par une canalisation en PRV de 80 cm de diamètre ainsi que sur le renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales. L'ensemble des conduites seront posées sur 90 mètres linéaires. Cette phase comprend également la mise en conformité de tous les branchements d'eau potable et d'eaux usées ainsi que des engouffrements pluviaux.

Ces travaux, en cours actuellement, doivent durer trois mois.



Secteur 5 : Place des Prêcheurs, le long des commerces

Cette phase concerne le renouvellement du réseau d'eau potables et des branchements sur 75 mètres linéaires.

Durée prévisionnelle des travaux : 15 jours

Secteur 6 : Raccordement rue Montigny

Cette partie du chantier a pour objectif de remplacer les canalisations d'eau potable et d'eaux usées y compris les branchements en tranchée traditionnelle ouverte. La galerie pluviale existante en souterrain sera rénovée et confortée.

Durée prévisionnelle des travaux : 3 semaines



Lorsque les travaux de réseaux seront terminés sur la tranche 1, ils se poursuivront sur la tranche 2 afin de laisser ceux de voirie démarrer sur la tranche 1.

La durée prévisionnelle des travaux pour l'ensemble des tranches en réseaux et en voirie est de 2 ans et demi, sachant que le chantier a démarré le 29 août 2016.



Photo Sophie Spitéri

Archéologie

« Permettre aux Aixois d'appréhender l'histoire de leur cité »

Les fouilles archéologiques effectuées en parallèle des travaux de réfection des réseaux ont permis de réaliser de très belles découvertes, notamment au niveau du cimetière des Prêcheurs et de la place de Verdun. Ces fouilles, prévues dans le calendrier initial, ne retardent pas les travaux. Nuria Nin, Directrice de l'Archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence nous précise :

« Au niveau du cimetière des Prêcheurs, l'équipe dirigée par Aurélie Bouquet a mis au jour une centaine de tombes. Les plus anciennes pourraient dater du 14^e siècle. Leur étude permettra d'établir des datations plus précises, grâce aux objets qui leur sont parvenus et par des analyses au Carbone 14. Le nombre de tombes étant important, nous allons disposer de statistiques intéressantes sur la population âge au moment du décès, pathologies... Un anthropologue est présent sur le terrain pour suivre les découvertes.

Au niveau de la place de Verdun, nous avons mis en évidence des vestiges du palais comtal, des murs appartenant aux anciennes



Photo Sophie Spitéri

lignes de fortification et la rue du Palais, disparue. L'histoire d'Aix-en-Provence se matérialise ainsi. Il est très important que les Aixois puissent appréhender l'histoire de leur cité. C'est la raison pour laquelle nous avons à cœur de partager nos découvertes. Sur les chantiers, des panneaux expliquent les résultats des fouilles en cours et les méthodes de travail. Certains passants nous interpellent et nous essayons d'assouvir leur curiosité. Les découvertes sont également mises en valeur dans le cadre de l'exposition présentée au sein du Collège des Prêcheurs.

Nous accueillons également un grand nombre de classes dans le cadre d'un projet d'Éducation Artistique et Culturelle mis en place avec le Rectorat et la Direction de la Culture de la Ville. Ces petits archéologues en herbe seront peut-être les futurs chercheurs de demain ou des décideurs. Ils seront à coup sûr des citoyens sensibilisés au patrimoine ».

SOUFFLE DE PIERRES

En parallèle des fouilles, la compagnie Marie-Hélène Desmaris a imaginé « Souffle de Pierres », une Danse en situ, où la chorégraphie dialogue avec le patrimoine et les lieux de mémoire. « Les pierres nous disent quelque chose de ce qui a été. Nous imaginons et faisons ressurgir nos histoires à travers nos propres pas, foulant ces espaces où le temps a laissé ses marques, tensions accumulées au fil des siècles », commente Marie-Hélène Desmaris. « Souffle de Pierres », déambulation chorégraphique, textuelle et musicale, se déploie progressivement en une succession de rendez-vous mensuels, nourris par l'énergie créative d'artistes et la mise au jour du passé. Les corps en mouvement des danseurs, comédiens-lecteurs et musiciens sont les témoins vivants et les passeurs de ces espaces/temps réunifiés.

Prochaines rencontres le 17 décembre, le 28 janvier et le 25 février de 9 h 30 à 12 h 30.

À VOS MARCHES

L'association « À Vos Marches », dédiée à la création de parcours ludiques, propose un jeu de pistes à énigmes autour du palais de justice et de la place de Verdun, qui va se dérouler sur plusieurs mois, au rythme d'une enquête par mois. Les feuilles de route sont en ligne sur les sites suivants : avosmarches.com - www.aixenprovence.fr